

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

FD: 27/6/1

Déclaration de Maladie : № P19-0002228

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : TANNOUR Société : RAM - 388
 Actif Pensionné(e) Autre :
 Nom & Prénom : TANNOUR Yassaf Date de naissance : 01.01.1940
 Adresse : Hay iman 1 Rue 27 N° 31 CASABLANCA
 Tél. : 05 22 52 43 89 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

*Dr. RGUIBI Louafi
- Psychiatre
Centre Abdelloumen, Angle Boulevard
Abdelloumen et la 4^e Annal (Derb Ghala)
CASABLANCA - Tél. 05 22 86 02 03*

Date de consultation : 12/03/2020

Nom et prénom du malade : M^r TANNOUR KHAO Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Affection Psychiatrique

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

VOLET ADHERENT

Déclaration de maladie № P19-0002228

Remplissez ce volet, découpez le et conservez le.
Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Coupon à conserver par l'adhérent(e).

Matricule : 328
 Nom de l'adhérent(e) : TANNOUR
 Total des frais engagés : 2302,90DH
 Date de dépôt :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
12/10/2020	3	1	360 DH	RGUJIBI Lot Psychiatre - Médecin - 0522850200 g

EXECUTION DES ORDONNANCES

PHARMACIE AIDA Sachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Mme. BENOUNA BENZAKOUR Hayat 196, Bd. Zerktouni - Casablanca Tel.: 05 22 26 82 53-Fax: 05 22 29 36 61 ICE : 001754606000050	12/03/2020	214,40

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ORL.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 00000000 35533411	G 21433552 00000000 00000000 11433553	B	Coefficient des travaux
	(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			Montants des soins
				Date du devis
				Date de l'exécution

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr RGUIBI LOUAFI

Psychiatre

Diplômé de la Faculté
de médecine de Paris

Consultant, ancien chef service
et chef consultation au C.H.S. de Taïf

Centre Abdelmoumen - Angle Bd Abdelmoumen
et Bd Anoual (Derb Ghalef) - Casablanca
Tél.: 05.22.86.02.65 / 05.22.86.00.78

Sur Rendez-vous

الدكتور ركيبى الوفى

اختصاصي في الأمراض النفسية والعقلية

خريج كلية الطب بباريس

استشاري الطب النفسي

رئيس مصلحة ومدير العيادات

الخارجية بـ م.ص.ن. بالطائف (سابقا)

مركز عبد المؤمن - تقاطع شارع عبد المؤمن
وشارع أنوال (درب غلف) الدار البيضاء
الهاتف : 05.22.86.00.78 / 05.22.86.02.65

بالموعد

Casablanca, le

12/3/2020

PHARMACIE AIDA

الدار البيضاء
Mme BENOUNA BENZAKOUR Hayat
196, Bd. Zekkoune - Casablanca
Tél.: 05 22 26 32 53 - Fax: 05 22 29 36 61
ICE : 001754606670050

Mr. TANNOUR KHA

123,20 x 2

132,00 x 3,296 = 425,40

240 x 5 = 1200

1-0-0) 20 per

1) XERIUR 20 per 21/3/2020
ou PARoxetine 20 per 6227
2) SEROPLIX 10 per S.V. 2 Bts

1-0-0) 20 per

85,10 x 5 = 425,50

0-0-1) 20 per

204,50

PHARMACIE DAKH

91, Avenue Zekkoune

1000 Casablanca 36000

Numéro 1521562

Numéro 1521562

Numéro 1521562

Numéro 1521562

Numéro 1521562

Maphar
Km 19, Route Côtière 111,
Q/Zenata Ain sebaa Casablanca
Seroplex 10mg cp sec b28
P.P.V.: 240,00 DH

6 118001 184989

Maphar
Km 10, Route Côtière 111,
Q/Zenata Ain sebaa Casablanca
Seroplex 10mg cp sec b28
P.P.V.: 240,00 DH

6 118001 184989

Maphar
Km 16, Route Côtière 111,
Q/Zenata Ain sebaa Casablanca
Seroplex 10mg cp sec b28
P.P.V.: 240,00 DH

6 118001 184989

Maphar
Km 10, Route Côtière 111,
Q/Zenata Ain sebaa Casablanca
Seroplex 10mg cp sec b28
P.P.V.: 240,00 DH

6 118001 184989

Maphar
Km 10, Route Côtière 111,
Q/Zenata Ain sebaa Casablanca
Seroplex 10mg cp sec b28
P.P.V.: 240,00 DH

6 118001 184989

PAROXETINE WIN 20MG
CP PELL SEC 830

P.P.V.: 132DH00

6 118000 062301

PAROXETINE WIN 20MG
CP PELL SEC 830

P.P.V.: 132DH00

6 118000 062301

PAROXETINE WIN 20MG
CP PELL SEC 830

P.P.V.: 132DH00

6 118000 062301

XEF

(Chlorhydrate de)

XERIUM® 20 mg

28 Comprimés pelliculés sécables

FORME PHARMACEUTIQUE ET PRESENTATIONS

Boîtes de 14, 28 et 56 comprimés pelliculés sécables dosés à 2

COMPOSITION

Comprimé pelliculé sécable à 20 mg :

Paroxétine base

(sous forme de chlorhydrate de paroxétine hémihydraté)

Excipient : qsp

CLASSE PHARMACOTHERAPEUTIQUE

Antidépresseur de la famille des inhibiteurs sélectifs de la recapture de la sérotonine (ISRS).

DANS QUEL CAS UTILISER CE MEDICAMENT ? (INDICATIONS)

Médicament réservé à l'adulte de plus de 18 ans.

- Episode dépressif majeur
- Troubles obsessionnels compulsifs
- Troubles panique avec ou sans agoraphobie (peur des lieux publics)
- Anxiété sociale (phobie sociale)
- Anxiété sociale généralisée
- Etat de stress post-traumatique.

CONTRE-INDICATIONS

Ce médicament ne doit pas être utilisé dans les cas suivants :

- Hypersensibilité connue à la paroxétine.
- Associations aux inhibiteurs de la monoamine oxydase (IMAO). Prendre la paroxétine :
 - 2 semaines après arrêt du traitement par un IMAO non sélectif.
 - ou au moins 24 heures après arrêt d'un IMAO sélectif.Observer un délai minimum d'une semaine entre l'arrêt de la paroxétine et le début d'un traitement par IMAO.
- Association avec la thiondiazine.
- Association au pimozide.

EN CAS DE DOUCE, IL EST INDISPENSABLE DE DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MEDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN.
MISES EN GARDE SPECIALES

Le risque de tentative de suicide ou de pensées suicidaires est accru :

- chez les patients ayant des antécédents de comportement ou de pensées suicidaires.
- chez les jeunes adultes âgés de 18 à 29 ans qui devront donc faire l'objet d'une surveillance particulière lors du traitement.

PRECAUTIONS D'EMPLOI

Prévenez votre médecin en cas de :

- Agitation psychomotrice (excitation incontrôlable, hyperactivité).
- Troubles de la fonction rénale, hépatique ou cardiaque.
- Diabète.
- Epilepsie.
- Glaucome.
- Saignements cutanés : ecchymoses, purpura
Prudence en cas de traitement concomitant avec des anticoagulants (cf. interactions).
- Schizophrénie en cours de traitement.

EN CAS DE DOUCE, IL EST INDISPENSABLE DE DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MEDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN.**INTERACTIONS MEDICAMENTEUSES ET AUTRES INTERACTIONS**

AFIN D'EVITER D'EVENTUELLES INTERACTIONS ENTRE PLUSIEURS MEDICAMENTS ET NOTAMMENT :

- Médicaments sérotoninergiques (lithium, millepertuis, médicaments contre la migraine).
- Autres antidépresseurs.
- Procyclidine (antiparkinsonien).
- Médicaments utilisés dans le traitement de la schizophrénie.
- Certains médicaments utilisés pour le traitement de l'épilepsie.
- Anticoagulants oraux (warfarine).
- Aspirine, anti-inflammatoires non stéroïdiens.
- Certains médicaments utilisés dans le traitement des troubles du rythme cardiaque, de l'hypertension artérielle ou de l'angine de poitrine tel le métropolol.
- Atomoxétine.

SIGNALER SYSTEMATIQUEMENT TOUT AUTRE TRAITEMENT EN COURS A VOTRE MEDECIN OU A VOTRE PHARMACIEN.**GROSSESSE ET ALLAITEMENT****- Grossesse :**

Ce médicament ne doit pas être utilisé pendant la grossesse que si c'est strictement nécessaire. Si vous découvrez une grossesse pendant le traitement, ou si vous désirez être enceinte, consultez votre médecin.

- Allaitement :

Ce médicament est déconseillé pendant l'allaitement.

D'UNE FAÇON GENERALE, IL CONVIENT AU COURS DE LA GROSSESSE OU DE L'ALLAITEMENT DE TOUJOURS DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MEDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN AVANT D'UTILISER UN MEDICAMENT.

CONDUCTEURS ET UTILISATEURS DE MACHINES

L'expérience clinique a montré que la paroxétine n'entraîne pas l'altération des fonctions cognitives ou psychomotrices. Néanmoins, les conducteurs de véhicules, les utilisateurs de machines doivent être mis en garde quant à leur aptitude à conduire un véhicule ou à utiliser des machines.

COMMENT UTILISER CE MEDICAMENT ?**a - Posologie :**

Dans tous les cas se conformer strictement à l'ordonnance de votre médecin. A titre indicatif : la posologie usuelle est de 20 à 40 mg par jour suivant l'indication.

• Dans certains cas, l'effet du médicament peut ne se manifester qu'après plusieurs semaines. Dans ce cas, même si vous ne sentez

XEF

(Chlorhydrate de)

XERIUM® 20 mg

28 Comprimés pelliculés sécables

FORME PHARMACEUTIQUE ET PRESENTATIONS

Boîtes de 14, 28 et 56 comprimés pelliculés sécables dosés à 2

COMPOSITION

Comprimé pelliculé sécable à 20 mg :

Paroxétine base

(sous forme de chlorhydrate de paroxétine hémihydraté)

Excipient : qsp

CLASSE PHARMACOTHERAPEUTIQUE

Antidépresseur de la famille des inhibiteurs sélectifs de la recapture de la sérotonine (ISRS).

DANS QUEL CAS UTILISER CE MEDICAMENT ? (INDICATIONS)

Médicament réservé à l'adulte de plus de 18 ans.

- Episode dépressif majeur
- Troubles obsessionnels compulsifs
- Troubles panique avec ou sans agoraphobie (peur des lieux publics)
- Anxiété sociale (phobie sociale)
- Anxiété sociale généralisée
- Etat de stress post-traumatique.

CONTRE-INDICATIONS

Ce médicament ne doit pas être utilisé dans les cas suivants :

- Hypersensibilité connue à la paroxétine.
- Associations aux inhibiteurs de la monoamine oxydase (IMAO). Prendre la paroxétine :
 - 2 semaines après arrêt du traitement par un IMAO non sélectif.
 - ou au moins 24 heures après arrêt d'un IMAO sélectif.Observer un délai minimum d'une semaine entre l'arrêt de la paroxétine et le début d'un traitement par IMAO.
- Association avec la thiondiazine.
- Association au pimozide.

EN CAS DE DOUCE, IL EST INDISPENSABLE DE DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MEDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN.
MISES EN GARDE SPECIALES

Le risque de tentative de suicide ou de pensées suicidaires est accru :

- chez les patients ayant des antécédents de comportement ou de pensées suicidaires.
- chez les jeunes adultes âgés de 18 à 29 ans qui devront donc faire l'objet d'une surveillance particulière lors du traitement.

PRECAUTIONS D'EMPLOI

Prévenez votre médecin en cas de :

- Agitation psychomotrice (excitation incontrôlable, hyperactivité).
- Troubles de la fonction rénale, hépatique ou cardiaque.
- Diabète.
- Epilepsie.
- Glaucome.
- Saignements cutanés : ecchymoses, purpura
Prudence en cas de traitement concomitant avec des anticoagulants (cf. interactions).
- Schizophrénie en cours de traitement.

EN CAS DE DOUCE, IL EST INDISPENSABLE DE DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MEDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN.**INTERACTIONS MEDICAMENTEUSES ET AUTRES INTERACTIONS**

AFIN D'EVITER D'EVENTUELLES INTERACTIONS ENTRE PLUSIEURS MEDICAMENTS ET NOTAMMENT :

- Médicaments sérotoninergiques (lithium, millepertuis, médicaments contre la migraine).
- Autres antidépresseurs.
- Procyclidine (antiparkinsonien).
- Médicaments utilisés dans le traitement de la schizophrénie.
- Certains médicaments utilisés pour le traitement de l'épilepsie.
- Anticoagulants oraux (warfarine).
- Aspirine, anti-inflammatoires non stéroïdiens.
- Certains médicaments utilisés dans le traitement des troubles du rythme cardiaque, de l'hypertension artérielle ou de l'angine de poitrine tel le métropolol.
- Atomoxétine.

SIGNALER SYSTEMATIQUEMENT TOUT AUTRE TRAITEMENT EN COURS A VOTRE MEDECIN OU A VOTRE PHARMACIEN.**GROSSESSE ET ALLAITEMENT****- Grossesse :**

Ce médicament ne doit pas être utilisé pendant la grossesse que si c'est strictement nécessaire. Si vous découvrez une grossesse pendant le traitement, ou si vous désirez être enceinte, consultez votre médecin.

- Allaitement :

Ce médicament est déconseillé pendant l'allaitement.

D'UNE FAÇON GENERALE, IL CONVIENT AU COURS DE LA GROSSESSE OU DE L'ALLAITEMENT DE TOUJOURS DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MEDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN AVANT D'UTILISER UN MEDICAMENT.

CONDUCTEURS ET UTILISATEURS DE MACHINES

L'expérience clinique a montré que la paroxétine n'entraîne pas l'altération des fonctions cognitives ou psychomotrices. Néanmoins, les conducteurs de véhicules, les utilisateurs de machines doivent être mis en garde quant à leur aptitude à conduire un véhicule ou à utiliser des machines.

COMMENT UTILISER CE MEDICAMENT ?**a - Posologie :**

Dans tous les cas se conformer strictement à l'ordonnance de votre médecin. A titre indicatif : la posologie usuelle est de 20 à 40 mg par jour suivant l'indication.

• Dans certains cas, l'effet du médicament peut ne se manifester qu'après plusieurs semaines. Dans ce cas, même si vous ne sentez